

QHA5073_A3

Fiche signalétique
INTERZINC 22 GRAY

Bon de
commande: {SalesOrd}

Numéro de référence ventes en bloc: QHA5073
Date de révision de la fiche signalétique: 11/18/2009
A3-1
Numéro de fiche signalétique:



1. Identification de la préparation et de la société

1.1. Identificateur de produit

Identité du produit INTERZINC 22 GRAY
Numéro de référence ventes en bloc QHA5073

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Voir la fiche technique
Méthode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société International Paint LLC
6001 Antoine Drive
Houston Texas 77091

Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS) (800) 424-9300
International Paint (713) 682-1711
Centre antipoison (800) 854-6813
Service clientèle
International Paint (800) 589-1267
Télécopie (800) 631-7481

2. Identification des risques posés par le produit

2.1. Classification de la substance ou du mélange

2.2. Éléments d'étiquetage

En fonction des données de toxicité listées en section 11 & 12 le produit est étiqueté comme suit.

Classement HMIS Santé: 2* Inflammabilité: 3 Réactivité: 0

3. Composition / informations sur les ingrédients

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens de l'État concerné et la réglementation fédérale sur les substances dangereuses.

Ingrédient/Chemical Designations	Poids %	Classification SGH	Notes
Acide silicique, ester d'éthyle Numéro CAS: 0011099-06-2	10 - 25	----	[1]
Éther de monométhylpropylèneglycol Numéro CAS: 0000107-98-2	10 - 25	Flam. Liq. 3;H226 STOT SE 3;H336	[1][2]
Alcool isopropylique Numéro CAS: 0000067-63-0	10 - 25	Flam. Liq. 2;H225 yeux Irrit. 2;H319	[1][2]

		STOT SE 3;H336	
Quartz Numéro CAS: 0014808-60-7	10 - 25	Acute Tox. 4;H332 STOT RE 2;H373	[1][2]
Silicate d'éthyle Numéro CAS: 0000078-10-4	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335	[1][2]
Xylène (isomères o, m, p) Numéro CAS: 0001330-20-7	1.0 - 10	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 Acute Tox. 4;H312 peau Irrit. 2;H315 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335 Asp. Tox. 1;H304	[1][2]
Éther de monobutyldiéthylèneglycol Numéro CAS: 0000112-34-5	1.0 - 10	yeux Irrit. 2;H319	[1]
Silice, cristobalite Numéro CAS: 0014464-46-1	1.0 - 10	----	[1][2]
Cellulose, éther d'éthyle Numéro CAS: 0009004-57-3	1.0 - 10	----	[1]
Éthylbenzène Numéro CAS: 0000100-41-4	1.0 - 10	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 4;H332 Asp. Tox. 1;H304 yeux Irrit. 2;H319 peau Irrit. 2;H315 STOT SE 3;H335 STOT RE 2;H373	[1][2]
Kieselgur, flux-calciné de carbonate de soude Numéro CAS: 0068855-54-9	1.0 - 10	----	[1]
Chlorure d'hydrogène Numéro CAS: 0007647-01-0	0.10 - 1.0	Press. Gas;H280 Acute Tox. 3;H331 peau Corr. 1A;H314	[1][2]
2-méthoxypropan-1-ol Numéro CAS: 0001589-47-5	0.10 - 1.0	Flam. Liq. 3;H226 Repr. 1B;H360D STOT SE 3;H335 peau Irrit. 2;H315 yeux Dam. 1;H318	[1]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

4. Premiers soins

4.1. Description des premiers secours

Généralités	Enlevez les vêtements et souliers contaminés. Consultez un médecin immédiatement. Nettoyez les vêtements avant de les remettre. Nettoyez les souliers contaminés à fond ou détruisez-les.
Inhalation	En cas d'inhalation, transportez la victime à l'air frais. Si la victime ne respire plus, donner la respiration artificielle. Si elle éprouve de la difficulté à respirer, donner de l'oxygène. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Yeux	En cas de contact, rincez immédiatement les yeux avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Peau	En cas de contact, rincez immédiatement la peau avec beaucoup d'eau et du savon. Obtenez immédiatement de l'assistance médicale.
Ingestion	En cas d'ingestion, appelez immédiatement le Centre Anti-Poison le plus près de chez vous. NE PAS provoquer de vomissements à moins de suivre les ordres du personnel médical. Ne jamais administrer quoique ce soit par la bouche à une personne inconsciente.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	AVIS: Des rapports ont associé une surexposition occupationnelle prolongée et répétée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système
--------	---

QHA5073_A3

Inhalation	nerveux. Faire intentionnellement un mauvais usage en concentrant et en inhalant délibérément le contenu peut être nocif ou même fatal. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
Yeux	Nocif si inhalé. Irrite le nez et la gorge. Les vapeurs peuvent affecter le cerveau ou le système nerveux causant des étourdissements, des maux de tête ou des nausées.
Peau	Risque de lésions graves aux yeux. Évitez les éclaboussures dans les yeux. On doit se munir d'un équipement protecteur adéquat pour se protéger contre l'exposition aux produits chimiques énumérés dans la Section 2 de ce document. Selon les conditions spécifiques d'utilisation sur le site, des lunettes protectrices et/ou une protection pour la tête et le visage pourraient être requise afin d'éviter les contacts avec le produit. L'équipement doit être nettoyé à fond ou détruit après chaque utilisation.
Ingestion	Irrite les yeux. Peut être nocif si absorbé par la peau.
Effets chroniques	Toxique en cas d'ingestion. Peut occasionner des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements, la diarrhée ou la somnolence.
	Risque possible de cancer. Contient un ingrédient dont certaines études en laboratoire sur les animaux ont montré qu'il peut causer le cancer (se référer aux Sections 2 et 15 pour chaque ingrédient). Les risques de cancer dépendent du niveau et de la durée d'exposition.

5. Lutte contre les incendies

- 5.1. Moyens d'extinction
- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
- 5.3. Conseils aux pompiers
- Guide ERG N°

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

7. Manipulation et entreposage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
- Manipulation
- Dans zone de stockage
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

		Exposition	
N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-63-0	Alcool isopropylique	OSHA	400 ppm TWA; 980 mg/m3 TWA500 ppm STEL; 1225 mg/m3 STEL
		ACGIH	200 ppm TWA400 ppm STEL
		NIOSH	400 ppm TWA; 980 mg/m3 TWA500 ppm STEL; 1225 mg/m3 STEL2000 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	200 ppm TWA400 ppm STEL
		Mexique	400 ppm TWA LMPE-PPT; 980 mg/m3 TWA LMPE-PPT500 ppm STEL [LMPE-CT]; 1225 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	310 ppm TWA LT; 765 mg/m3 TWA LT

QHA5073_A3

0000078-10-4	Silicate d'éthyle	OSHA	100 ppm TWA; 850 mg/m3 TWA
		ACGIH	10 ppm TWA
		NIOSH	10 ppm TWA; 85 mg/m3 TWA700 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	10 ppm TWA
		Mexique	10 ppm TWA LMPE-PPT; 85 mg/m3 TWA LMPE-PPT30 ppm STEL [LMPE-CT]; 255 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL
		ACGIH	20 ppm TWA
		NIOSH	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA125 ppm STEL; 545 mg/m3 STEL800 ppm IDLH (10% LEL)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	20 ppm TWA
		Mexique	100 ppm TWA LMPE-PPT; 435 mg/m3 TWA LMPE-PPT125 ppm STEL [LMPE-CT]; 545 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	78 ppm TWA LT; 340 mg/m3 TWA LT
0000107-98-2	Éther de monométhylpropylèneglycol	OSHA	150 ppm STEL; 540 mg/m3 STEL
		ACGIH	50 ppm TWA100 ppm STEL
		NIOSH	100 ppm TWA; 360 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 540 mg/m3 STEL
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWA150 ppm STEL
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0000112-34-5	Éther de monobutyldiéthylèneglycol	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	10 ppm TWA (inhalable fraction and vapor)
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	100 ppm TWA; 435 mg/m3 TWA150 ppm STEL; 655 mg/m3 STEL
		ACGIH	100 ppm TWA150 ppm STEL
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	100 ppm TWA150 ppm STEL
		Mexique	100 ppm TWA LMPE-PPT; 435 mg/m3 TWA LMPE-PPT150 ppm STEL [LMPE-CT]; 655 mg/m3 STEL [LMPE-CT]
		Brésil	78 ppm TWA LT; 340 mg/m3 TWA LT
0001589-47-5	2-méthoxypropan-1-ol	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0007647-01-0	Chlorure d'hydrogène	OSHA	5 ppm Ceiling; 7 mg/m3 Ceiling
		ACGIH	2 ppm Ceiling

QHA5073_A3

		NIOSH	5 ppm Ceiling; 7 mg/m3 Ceiling50 ppm IDLH
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	2 ppm Ceiling
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0009004-57-3	Cellulose, éther d'éthyle	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0011099-06-2	Acide silicique, ester d'éthyle	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie
0014464-46-1	Silice, cristobalite	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		NIOSH	0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)25 mg/m3 IDLH (respirable dust)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	0.05 mg/m3 TWA (designated substances regulation, respirable, listed under Silica, crystalline)0.05 mg/m3 TWA (respirable fraction, listed under Silica, crystalline)
		Mexique	0.05 mg/m3 TWA LMPE-PPT (respirable fraction)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0014808-60-7	Quartz	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	0.025 mg/m3 TWA (respirable fraction)
		NIOSH	0.05 mg/m3 TWA (respirable dust)50 mg/m3 IDLH (respirable dust)
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	0.10 mg/m3 TWA (designated substances regulation, respirable, listed under Silica, crystalline)0.10 mg/m3 TWA (respirable fraction, listed under Silica, crystalline)
		Mexique	0.1 mg/m3 TWA LMPE-PPT (respirable fraction)
		Brésil	Aucune Limite Établie
0068855-54-9	Kieselgur, flux-calciné de carbonate de soude	OSHA	Aucune Limite Établie
		ACGIH	Aucune Limite Établie
		NIOSH	Aucune Limite Établie
		Fournisseur	Aucune Limite Établie
		OHSA, CAN.	Aucune Limite Établie
		Mexique	Aucune Limite Établie
		Brésil	Aucune Limite Établie

Données sur la santé

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-63-0	Alcool isopropylique	NIOSH :	Mucous membrane irritation; possible carcinogenic effects
0000078-10-4	Silicate d'éthyle	NIOSH :	yeux and nez irritation; lung liver

QHA5073_A3

0000100-41-4	Éthylbenzène	NIOSH	yeux peau
0000107-98-2	Éther de monométhylpropylèneglycol	NIOSH	yeux nez
0000112-34-5	Éther de monobutyldiéthylèneglycol	NIOSH	Aucune Limite Établie
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	NIOSH	Central nervous system depressant; respiratory and yeux irritation
0001589-47-5	2-méthoxypropan-1-ol	NIOSH	Aucune Limite Établie
0007647-01-0	Chlorure d'hydrogène	NIOSH	yeux mucous membrane
0009004-57-3	Cellulose, éther d'éthyle	NIOSH	Aucune Limite Établie
0011099-06-2	Acide silicique, ester d'éthyle	NIOSH	Aucune Limite Établie
0014464-46-1	Silice, cristobalite	NIOSH	Affection pulmonaire chronique (silicose)
0014808-60-7	Quartz	NIOSH	Affection pulmonaire chronique (silicose)
0068855-54-9	Kieselgur, flux-calciné de carbonate de soude	NIOSH	Aucune Limite Établie

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-63-0	Alcool isopropylique	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0000078-10-4	Silicate d'éthyle	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000100-41-4	Éthylbenzène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: Yes; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000107-98-2	Éther de monométhylpropylèneglycol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0000112-34-5	Éther de monobutyldiéthylèneglycol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0001330-20-7	Xylène (isomères o, m, p)	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0001589-47-5	2-méthoxypropan-1-ol	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0007647-01-0	Chlorure d'hydrogène	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;
0009004-57-3	Cellulose, éther d'éthyle	OSHA	Effet cancérogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Prémumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;

QHA5073_A3

0011099-06-2	Acide silicique, ester d'éthyle	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0014464-46-1	Silice, cristobalite	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: Yes; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0014808-60-7	Quartz	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: Yes
		NTP	Connu: Yes; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: Yes; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: No; Groupe 4: No;
0068855-54-9	Kieselgur, flux-calciné de carbonate de soude	OSHA	Effet cancérrogène spécifique: No
		NTP	Connu: No; Présumé: No
		CIRC	Groupe1: No; Groupe 2a: No; Groupe 2b: No; Groupe3: Yes; Groupe 4: No;

8.2. Contrôles de l'exposition
Respiratoire
Yeux
Peau
Contrôles d'ingénierie
Autres pratiques de travail

9. Propriétés physiques et chimiques

Aspect	
Seuil olfactif	
pH	
Point de fusion / point de congélation	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	
Point d'éclair	
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	
Inflammabilité (solide, gaz)	
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion; ; Limite supérieure d'explosivité:
Tension de vapeur (Pa)	
Densité de vapeur	
Densité	0.00
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	
Température d'auto-inflammation	
Température de dégradation (°C)	
Viscosité (cSt)	
% COV	Se reporter à la fiche sur les données techniques de ce produit
VOHAP content (gm/litre of paint)	0.00 (as supplied)
VOHAP content (gm/litre of Solid Coating)	0.00 (as supplied)

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité
10.2. Stabilité chimique
10.3. Possibilité de réactions dangereuses

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

10.6. Produits de décomposition dangereux

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingrédient	Orale DL50, mg/kg	DL50 Dermale, mg/kg	Inhalation Vapeur DL50, mg/l/4h	Inhalation poussières/brouillards LD50, mg/l/4h
Acide silicique, ester d'éthyle - (11099-06-2)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Éther de monométhylpropylèneglycol - (107-98-2)	5,000.00, Rat - Catégorie: 5	13,000.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Alcool isopropylique - (67-63-0)	4,710.00, Rat - Catégorie: 5	12,800.00, Rat - Catégorie: NA	72.60, Rat - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.
Quartz - (14808-60-7)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Silicate d'éthyle - (78-10-4)	6,270.00, Rat - Catégorie: NA	5,878.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Xylène (isomères o, m, p) - (1330-20-7)	4,299.00, Rat - Catégorie: 5	1,548.00, Lapin - Catégorie: 4	20.00, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.
Éther de monobutyldiéthylèneglycol - (112-34-5)	5,660.00, Rat - Catégorie: NA	2,700.00, Lapin - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Silice, cristobalite - (14464-46-1)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Cellulose, éther d'éthyle - (9004-57-3)	5,000.00, Rat - Catégorie: 5	5,000.00, Lapin - Catégorie: 5	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Éthylbenzène - (100-41-4)	3,500.00, Rat - Catégorie: 5	15,433.00, Lapin - Catégorie: NA	17.20, Rat - Catégorie: 4	Aucune donnée disponible.
Kieselgur, flux-calciné de carbonate de soude - (68855-54-9)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Chlorure d'hydrogène - (7647-01-0)	900.00, Lapin - Catégorie: 4	5,010.00, Lapin - Catégorie: NA	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
2-méthoxypropan-1-ol - (1589-47-5)	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.

Article	Catégorie	Risque
Toxicité aiguë (orale)	Non classé	Non applicable
Toxicité aiguë (dermale)	Non classé	Non applicable
Toxicité aiguë (inhalation)	Non classé	Non applicable
Effets corrosifs/irritation cutanés	Non classé	Non applicable
Lésion/irritation oculaire	Non classé	Non applicable
Sensibilisation (respiratoire)	Non classé	Non applicable
Sensibilisation (dermale)	Non classé	Non applicable
Toxicité pour les cellules reproductrices	Non classé	Non applicable
Cancérogénicité	Non classé	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	Non classé	Non applicable
Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition unique)	Non classé	Non applicable

QHA5073_A3

Toxicité générale sur organes cibles spécifiques (exposition répétée)	Non classé	Non applicable
Risque d'aspiration	Non classé	Non applicable

12. Données écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Acide silicique, ester d'éthyle - (11099-06-2)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Éther de monométhylpropylèneglycol - (107-98-2)	1,000.00, Oncorhynchus mykiss	500.00, Daphnia magna	1,000.00 (96 hr), Selenastrum capricornutum
Alcool isopropylique - (67-63-0)	1,400.00, Lepomis macrochirus	100.00, Daphnia magna	100.00 (72 hr), Scenedesmus subspicatus
Quartz - (14808-60-7)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Silicate d'éthyle - (78-10-4)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Xylène (isomères o, m, p) - (1330-20-7)	3.30, Oncorhynchus mykiss	8.50, Palaemonetes pugio	100.00 (72 hr), Chlorococcales
Éther de monobutyl-diéthylèneglycol - (112-34-5)	1,300.00, Lepomis macrochirus	100.00, Daphnia magna	Aucune donnée disponible
Silice, cristobalite - (14464-46-1)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Cellulose, éther d'éthyle - (9004-57-3)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible
Éthylbenzène - (100-41-4)	4.20, Oncorhynchus mykiss	2.93, Daphnia magna	3.60 (96 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Kieselgur, flux-calciné de carbonate de soude - (68855-54-9)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	0.00 (hr),
Chlorure d'hydrogène - (7647-01-0)	282.00, Gambusia affinis	260.00, Crangon crangon	Aucune donnée disponible
2-méthoxypropan-1-ol - (1589-47-5)	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible	Aucune donnée disponible

12.2. Persistance et dégradabilité

12.3. Potentiel de bioaccumulation

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

12.6. Autres effets néfastes

13. Donnée sur l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

14. Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

DOT (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)
Désignation exacte pour l'expédition DOT	Désignation exacte pour l'expédition IMDG
Classe de danger DOT	Classe de danger IMDG
Numéro UN / NA :	Sous-classe
Groupe d'emballage DOT	Groupe d'emballage IMDG
CERCLA/DOT gal. / lb	Code de référence système 28
Quantité à déclarer	

14.4. Groupe d'emballage

14.5. Dangers pour l'environnement

IMDG Polluant marin:

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

15. Informations sur les réglementations
--

Résumé sur les réglementations

Classification SIMDUT

DOT Polluants marins (10%):
(aucun ingrédient indiqué)

DOT Polluants marins graves (1%):
(aucun ingrédient indiqué)

EPCRA 311/312 Produits chimiques et quantités à signaler:

Éthylbenzène (1000 lb final RQ; 454 kg final RQ)
Chlorure d'hydrogène (5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ)
Xylène (isomères o, m, p) (100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux:

Chlorure d'hydrogène (500 lb TPQ (gas only))

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques:

Éthylbenzène
Chlorure d'hydrogène
Alcool isopropylique
Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État du Massachusetts:

Éthylbenzène
Silicate d'éthyle
Alcool isopropylique
Éther de monométhylpropylèneglycol
Quartz
Silice, cristobalite
Xylène (isomères o, m, p)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie:

Éthylbenzène
Silicate d'éthyle
Alcool isopropylique
Kieselgur, flux-calciné de carbonate de soude

Éther de monométhylpropylèneglycol

Quartz

Silice, cristobalite

Acide silicique, ester d'éthyle

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État de la Pennsylvanie:
(aucun ingrédient indiqué)

Statut RCRA:
(aucun ingrédient indiqué)

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey:

Éthylbenzène

Silicate d'éthyle

Alcool isopropylique

Éther de monométhylpropylèneglycol

Quartz

Silice, cristobalite

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses spéciales selon l'État du New Jersey:

Alcool éthylique

Éthylbenzène

Silicate d'éthyle

Chlorure d'hydrogène

Alcool isopropylique

Éther de monométhylpropylèneglycol

Quartz

Silice, cristobalite

Xylène (isomères o, m, p)

Substances dangereuses pour l'environnement selon l'État du New Jersey:

Éthylbenzène

Chlorure d'hydrogène

Alcool isopropylique

Xylène (isomères o, m, p)

Proposition 65 - Substances carcinogènes:

Alcool éthylique

Éthylbenzène

Quartz

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles:
(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles:
(aucun ingrédient indiqué)

Proposition 65 - Toxines de croissance:
Alcool éthylique

16. Autres informations

The full text of the phrases appearing in section 3 is:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312 Nocif par contact cutané.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

QHA5073_A3

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H360D Peut nuire au f?tus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Il s'agit de la première révision de ce format SDS, les changements de la révision précédente ne s'applique pas.

End of Document